



ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE n°22/2026

portant réglementation de la circulation et du stationnement

Le Maire de la Commune de BENFELD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2213-1 à L.2213-5,

VU le Code de la Route et notamment l'article R.411-8,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU la loi 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 Juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 Janvier 1983,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU la demande de ORANGE en date du 10 février 2026,

CONSIDERANT que les travaux de raccordement à la fibre optique pour un abonné à hauteur du 24 rue Rohan, nécessitent une réglementation de la circulation et du stationnement,

ARRETE

ARTICLE 1er – - En raison des travaux de raccordement à la fibre optique, au niveau de la chambre télécom située sur la voirie 24 rue Rohan, **durant 1 jour compris entre le lundi 2 mars 2026 et le vendredi 6 mars 2026 entre 8h30 et 12h30**, pour des raisons de sécurité, (suivant l'avancée du chantier) :

- le stationnement et le dépassement seront interdits au droit du chantier
- la circulation des véhicules à hauteur de la zone de travaux sera limitée à 30 km/h, se fera en chaussée rétrécie et sera réglée par alternat manuel.

ARTICLE 2 - La signalisation routière de chantier sera mise en place, entretenue et déposée, sous contrôle des services techniques de la Ville de Benfeld, par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 - Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

ARTICLE 4 - Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

ARTICLE 5 - Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Benfeld,
- ORANGE

pour information ou exécution, chacun en ce qui le concerne.

Fait à Benfeld, le 19 février 2026
Le Maire,
Jacky WOLFARTH

